50me année — N° 60 Le numéro 10 centimes — SECONDE EDITION Vendredi 12 mars 1920

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 2.50	6.—	10.—	18.—
Etranger	» 4.—	10.—	19.—	18.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 10 centimes.
Compte de chèque postal IIa 54
C. I. N.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
Rue SAINT-PIERRE
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Cantons	1re insertion 20 cent.	la ligne
	Insertions suivantes 15 »	ou
Suisse	25 »	son espace
Etranger	30 »	
Réclames	50 »	

M. U. S.

Nouvelles du jour

Le règne occulte du bolchévisme en Autriche.

La scène de sauvagerie qui s'est déroulée dans la ville autrichienne de Neunkirchen, où un Suisse, directeur de fabrique, a été assommé comme un chien par une bande d'ouvriers socialistes, sans qu'aucune autorité fût intervenue, a un vaste retentissement. La Diète de la Basse-Autriche vient de s'en occuper.

Non pas que ce cas soit le premier du genre qui se soit produit en Autriche. Hélas ! non. On ne compte plus les victimes du terrorisme bolchéviste, dans ce malheureux pays qui connaît la pire des infortunes : celle d'être gouverné par des autorités lâches devant le crime et toujours prêtes à sacrifier l'innocent pour ménager les Barrabas révolutionnaires.

Si M. Zweifel était Autrichien, son cas pitoyable aurait figuré, à peine remarqué, dans la rubrique des simples faits divers des journaux. Ce qui a donné tant d'ampleur à cette affaire, c'est que la victime est un étranger et que toute l'Autriche doit rougir, aujourd'hui, de l'acte inqualifiable commis sur un représentant d'un pays qui a ouvert ses foyers tout grands à des milliers d'enfants autrichiens affamés.

Le drame de Neunkirchen est propre à ouvrir les yeux de l'Europe sur la faiblesse scandaleuse du gouvernement de Vienne, qui n'est qu'un semblant d'autorité, une façade d'ordre, derrière laquelle une tourbe de terroristes impose le règne de son bon plaisir.

« Le cas Zweifel, écrit-on de Vienne à la *Nouvelle Gazette de Zurich*, a une signification qui dépasse de beaucoup le cadre d'un événement local. Il est la conséquence d'un système qu'il faut à tout prix faire cesser si l'on ne veut pas que l'Autriche tombe dans les pires extrémités. L'Autriche subit un gouvernement démagogique, qui, arrivé au pouvoir par les voix des ouvriers, est obligé, pour s'y maintenir, d'obéir *aveuglément à ses électeurs et de laisser fouler* aux pieds l'ordre, le droit et la morale, sous peine d'être renversé demain. C'est ainsi que, depuis un an et demi, toute exigence de la masse des prolétaires est accomplie sur l'heure, toute brutalité permise, et que, même des crimes patents ont été tolérés. Et tout cela, pour que le gouvernement socialiste puisse rester au pouvoir. L'ouvrier de Neunkirchen qui, discutant avec son directeur d'une question de salaire, trancha le débat en appliquant son poing sur la figure de son interlocuteur, savait parfaitement que personne ne lui demanderait compte de cette agression, et la bande de ses camarades qui arrivèrent à la rescousse, lorsque le directeur Zweifel eut rendu coup pour coup, et qui se ruèrent sur lui pour l'assommer, étaient non moins assurés qu'on les laisserait faire à leur aise, que la fameuse « Garde populaire », qui n'est rien autre qu'une organisation militaire du parti socialiste, ne les gênerait pas et leur prêterait bien plutôt main forte ; ils étaient sûrs, enfin, qu'il ne se trouverait pas une autorité pour les arrêter au nom de la loi.

« On objectera que le gouvernement autrichien n'est pas formé tout entier de socialistes et que le cabinet Renner est un composé de socialistes modérés et de chrétiens-sociaux. Cela est juste. Mais, en fait, la situation est telle que ce sont les socialistes qui gouvernent ; les chrétiens-sociaux ne sont que des figurants. Et les socialistes modérés du ministère ne sont, à leur tour, *que les dociles instruments d'une camarilla* d'extrémistes. Tout le monde, à Vienne, sait qu'Otto Bauer, quoiqu'il ne soit plus ministre (les Alliés avaient exigé le départ de ce personnage, ami des bolchévistes de Budapest), n'en continue pas moins de gouverner sous le nom du chancelier Renner. Tout marche d'après sa volonté. Voilà comment il s'explique qu'un gouvernement, composé de socialistes modérés et de chrétiens-sociaux, laisse subsister les conseils d'ouvriers et de soldats et que l'Etat autrichien, plongé dans un abîme de dettes, se paye le luxe d'entretenir aux frais des deniers publics une armée de sans-travail. »

Jusqu'à quand les honnêtes gens d'Autriche supporteront-ils le joug d'une bande de malfaiteurs ? Le peuple hongrois a su se libérer. N'y a-t-il personne en Autriche pour faire ce que les Friedrich, les Huszar et les Horthy ont accompli à Budapest ?

***

Les partis chrétiens de Hongrie soumettent à la Constituante un projet de loi abolissant le mariage civil.

Pendant que, à l'étranger, on tonne contre la « terreur blanche » qui régnerait à Budapest et qu'on fait des quêtes pour les socialistes hongrois persécutés, la presse socialiste de Hongrie, esquissant un mouvement de conversion aussi inattendu que réjouissant, déclare que le parti est prêt à collaborer à la restauration du pays et qu'il a pleine confiance dans le régent, M. Horthy, autour duquel tous les patriotes doivent se serrer.

***

Vis-à-vis des nouveaux Etats qui ont surgi sur les ruines des empires centraux, le Saint-Siège estime que les concordats antérieurs à la guerre ont perdu leur valeur et que, si les nouvelles nations veulent nouer des rapports avec le Vatican, il faut stipuler de nouvelles conventions.

A teneur de ce principe, des pourparlers sont en cours pour la conclusion de concordats avec l'Allemagne, l'Autriche, la Yougo-Slavie, la Tchéco-Slavie, la Bulgarie, la Pologne, la Roumanie.

Ces jours-ci, la Hongrie a demandé à conclure un concordat avec le Saint-Siège. Le premier pas dans ce sens a été d'établir des rapports diplomatiques officiels. Une légation hongroise sera établie auprès du Saint-Siège et une nonciature apostolique sera créée à Budapest. La présentation et la nomination des titulaires respectifs auront lieu très prochainement.

***

Depuis que M. Millerand a résisté à l'invite de la majorité ministérielle de congédier son collaborateur Steeg, cher à l'extrême gauche, le cabinet qu'il préside a du plomb dans l'aile. Deux faits nouveaux sont venus ajouter au mécontentement du parti de l'Entente républicaine démocratique, *qui soutient le gouvernement*. Le premier, c'est l'attitude bénigne de M. Millerand à l'égard des cheminots grévistes ; le second, c'est qu'il n'ait pas su faire avorter, à la conférence de Londres, la tentative de revision du traité de Versailles qui s'est produite sous la forme d'un programme de concessions financières et économiques en faveur de l'Allemagne.

Il paraît que, sous l'influence de ces déceptions, les groupes parlementaires formant la majorité ministérielle inclineraient à refuser leur appui à M. Millerand et souhaiteraient le voir remplacé par M. Barthou.

M. Barthou fait des réunions pour réaliser ce vœu.

***

M. Millerand a élaboré une loi sur les conflits du travail, dans l'intention d'empêcher les grèves. Tout d'abord, M. Millerand veut interdire absolument les grèves du personnel des services publics. A l'égard de l'industrie privée, il propose les mesures suivantes : les ouvriers ne pourraient déclarer la grève ni les patrons donner un congé collectif avant que le différend eût été soumis à l'Office de conciliation. Si celui-ci ne réussit pas à aplanir le conflit, les parties pourront recourir à l'arbitrage, qui ne sera toutefois pas obligatoire. Dans les contestations intéressant les services publics, l'arbitrage serait obligatoire.

***

La conférence des Etats composant l'Union monétaire latine sera reprise le 16 mars.

Les choses en sont au point que voici :

La France veut garder chez elle sa monnaie divisionnaire d'argent ; comme il s'ensuivrait une pénurie de monnaie en Suisse, le Conseil fédéral n'entend consentir à la demande de la France de rapatrier sa monnaie qu'à la condition que la Suisse ait la faculté de combler le vide. Il n'y a pour cela que trois moyens : l'augmentation de la frappe, le remplacement de la monnaie absente par des certificats (en papier ou en métal) ou, mesure radicale, la nationalisation générale de la monnaie divisionnaire d'argent, c'est-à-dire que cette monnaie n'aurait plus cours dans l'ensemble de l'Union latine et que la monnaie de chaque Etat ne circulerait plus que dans le pays où elle a été frappée.

La troisième solution est celle que la Suisse préconisait. Mais la majorité de la conférence a accueilli froidement cette proposition, que la France, autrefois, avait déjà présentée.

Restent l'augmentation de la frappe et l'émission de certificats. La Suisse répugne vivement au second de ces moyens. Quant à augmenter la frappe, elle serait d'accord, moyennant qu'on convînt d'abaisser le titre des monnaies, car, au titre actuel de 835/1000, la frappe est ruineuse pour l'Etat, à cause du prix élevé de l'argent. Cependant la conférence s'est montrée peu favorable à l'idée d'abaisser le titre des monnaies.

Le problème est épineux, on le voit.

Comité catholique d'études internationales

Sur une initiative partie de Fribourg, un Comité international d'études et d'action religieuses et sociales s'est constitué récemment dans cette ville, avec l'adhésion d'un certain nombre de hautes personnalités catholiques de divers pays.

Le but essentiel de la fondation nouvelle est d'étudier l'application des principes du droit des gens chrétien aux problèmes internationaux de l'heure présente, d'assurer, autant qu'il dépendra de ses forces, la défense des intérêts catholiques dans leurs rapports avec la Société des nations, et de donner conscience aux milieux catholiques du rôle bienfaisant que celle-ci peut être appelée à jouer dans le monde demain.

Le Comité a décidé à cet effet d'organiser un Secrétariat permanent, qui a son siège à Fribourg, et qui a reçu mission de préparer la réunion à Paris, au cours de l'année 1920, d'une Conférence catholique internationale dont l'ordre du jour est déjà arrêté dans ses grandes lignes.

Sa Sainteté Benoît XV a daigné, dans une lettre du 9 février 1920, adressée au Comité par l'organe de son représentant, Mgr Maglione, accorder son encouragement à l'œuvre naissante, qui lui avait respectueusement soumis son programme et qui se maintiendra en étroite communication avec le Siège apostolique.

Pour toute demande de renseignements, s'adresser à M. le professeur Chérel, Schœnberg, Fribourg.

Association populaire catholique suisse

Lucerne, 11 mars.

Le comité central de l'Association catholique a tenu, aujourd'hui, une très longue séance, *sous la présidence de M. le Dr Pestalozzi-Pfyffer*. Ouverte à 11 h., elle ne s'est clôturée qu'à 6 h. du soir. La Suisse romande y était représentée par M. de Montenach, député aux Etats, M. Perrier, conseiller national, M. Léon Genoud, député, et M. l'abbé Quenet.

La très grave question de la création d'une bibliothèque populaire suisse a été exposée par M. le Dr Escher, directeur de la Bibliothèque centrale de Zurich. Le rapporteur a commenté les thèses de MM. Godet et Burkhardt. D'après ces thèses, il serait établi une organisation centrale, avec des dépôts dans chaque canton. Une circulation serait organisée entre les différentes localités d'un même canton ou d'une contrée, circulation qui serait confiée aux autorités locales ou à des établissements locaux chargés du contrôle. Le problème le plus délicat pour nous est celui de la neutralité, sur laquelle M. de Montenach a attiré l'attention de l'assemblée.

Il y a certainement lieu de lutter contre la mauvaise littérature, qui se répand actuellement dans le public, et le comité de direction vouera toute son attention à cette question ainsi qu'à celle de la fondation de salles populaires de lecture.

Après un modeste repas commun, la séance a été reprise, pour entendre les propositions de l'Office *Charitas*, présentées par le président de celui-ci, M. le Dr Bühler. On a nommé comme délégués du comité central dans cette commission : MM. Wassmer, professeur à Lucerne ; Schwendimann, révérend chanoine à Soleure ; Léon Genoud, député à Fribourg ; Imesch, révérend chanoine à Sion ; Eberle-Roellin, inspecteur scolaire à Saint-Gall. Un sixième membre sera pris à Genève.

La question du monument à élever en l'honneur du B. Nicolas de Flue a fait l'objet de propositions concrètes d'une sous-commission spéciale. Diverses idées ont été émises. M. de Montenach a fait remarquer, fort justement que le meilleur moyen de témoigner notre reconnaissance au Bienheureux, c'est de travailler à obtenir sa canonisation.

Le budget des Missions intérieures, présenté par M. Hausherr, a été voté avec les modifications demandées par Nosseigneurs les Evêques.

A été également adopté le budget général de l'Association catholique, où figure un poste de 300 fr. pour le secrétariat de charité du canton de Fribourg. M. de Montenach a expliqué à ce propos l'inaction momentanée de l'une ou l'autre sections romandes de l'Association.

Enfin, le comité a ratifié les nouveaux statuts de la section sociale, récemment reconstituée.

Plusieurs tractanda importants ont dû être renvoyés, faute de temps pour les discuter, à une prochaine séance.

M. Wilson contre la France

Washington, 9 mars.

Dans une lettre au sénateur Hitchcock, le président Wilson dit :

« L'article 10 constitue une renonciation aux injustices. Les ambitions des nations puissantes avec lesquelles nous avons été associés pendant la guerre ne sont nullement mortes, même pas dans les conseils des nations dans lesquels nous avons la plus grande confiance, *et avec lesquels nous désirons être le plus vivement* associés dans l'accomplissement de la tâche de la paix.

« Pendant toute la durée des sessions de la Conférence de la paix à Paris, il était évident que le parti militariste, sous la direction la plus influente, tenait de gagner l'ascendant dans les conseils de la France. Ce parti a été battu alors, mais il exerce maintenant le contrôle. »

Washington, 9 mars.

Le sénateur Lodge, parlant aujourd'hui au Sénat, s'est élevé en termes des plus sévères contre la lettre écrite par le président Wilson au sénateur Hitchcock et plus particulièrement en ce qui concerne les allusions qu'elle renferme au sujet des Alliés.

M. Lodge a déclaré que la France n'était pas militariste et qu'elle s'était contentée de prendre des mesures pour éviter à ses populations le retour des souffrances que celles-ci ont dû endurer au cours de la dernière guerre.

Paris, 10 mars.

Les journaux la *Liberté*, le *Temps*, les *Débats* protestent contre les termes de la lettre du président Wilson au sénateur Hitchcock, qui accuse les grandes nations d'Europe de faire une politique impérialiste et militariste. Les *Débats* écrivent que le président Wilson en portant cette accusation contre la France a commis « une grande incorrection ».

Les ambassadeurs alliés

Paris, 11 mars.

La Conférence des ambassadeurs s'est réunie jeudi matin sous la présidence de M. Jules Cambon. Elle a décidé d'adresser au gouvernement allemand une note conçue en termes très fermes pour lui réclamer l'application immédiate des sanctions prises pour les outrages dont furent victimes les officiers de la commission interalliés dans les Etats baltiques, sanctions qui furent jusqu'à présent retardées.

Comment Koltchak a été exécuté

Londres, 11 mars.

Le correspondant du *Daily Mail* à Moscou envoie quelques détails sur les circonstances qui ont entraîné l'exécution de l'amiral Koltchak. Ces détails sont les premiers qui, de source officielle, sont parvenus à Moscou. Ils proviennent directement de la présidence du comité révolutionnaire de la Sibérie.

Le 2 février, dit la dépêche, le dernier train qui portait les troupes tchèques quitta Irkoutsk pour se rendre à la gare de Baïkal et les forces régulières rouges entrèrent dans la ville. A Irkoutsk existait un comité révolutionnaire d'ouvriers, de paysans et de soldats soviétistes, lesquels s'unirent aux gardes rouges arrivées pour organiser la défense de la ville contre des dernières troupes de l'amiral Koltchak, lesquelles tendaient d'avancer dans cet intervalle. Le comité apprit qu'un complot d'officiers contre-révolutionnaires se préparait dans la ville pour renverser le soviet d'Irkoutsk et mettre en liberté les prisonniers faits par les Tchèques et confiés au comité révolutionnaire. Parmi ces prisonniers se trouvait l'amiral Koltchak.

Le comité révolutionnaire d'Irkoutsk ne réussissant pas, en raison de la destruction des lignes télégraphiques, à se mettre en communication avec le comité central de la Sibérie, décida, pour éviter de nouveaux désordres, de tuer Koltchak. Cela se passait le 7 février. Pour la raison sus-exposée, la décision n'a pas pu être communiquée au comité central révolutionnaire sibérien. L'exécution eut donc lieu le 7 février dans les prisons d'Irkoutsk. Avec l'amiral ont été exécutées quelques personnes de sa suite.

Le procès Caillaux

Paris, 11 mars.

Dans sa séance de jeudi, la Haute-Cour a continué l'audition des témoins. Elle a entendu M. Barrère, ambassadeur de France à Rome, qui proteste contre l'accusation d'avoir fomenté en quelque sorte un complot contre Caillaux. Caillaux répète que dès son arrivée à Rome il fut l'objet d'une campagne calomnieuse.

France et Saint-Siège

Paris, 11 mars.

Dans les couloirs de la Chambre, le dépôt, en fin de séance, du projet de rétablissement de l'ambassade de France au Vatican a passé complètement inaperçu. Il n'y a eu ni mouvement de séance ni commentaires ; mais il n'est pas douteux que ce projet, qui a été renvoyé aux deux commissions des finances et des affaires étrangères, donnera lieu à un grand débat.

La politique américaine

Washington, 11 mars.

M. Colby, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, va publier une déclaration définissant la politique étrangère de M. Wilson tant que celui-ci demeurera président. Les grandes lignes de cette déclaration sont les suivantes :

1. Les Etats-Unis n'attendront pas l'élection du nouveau président pour entrer dans la Société des nations ; 2. les Soviets de Russie vont être reconnus et des relations commerciales engagées ; 3. le problème adriatique sera résolu selon l'accord de décembre ; 4. les Turcs seront expulsés de Constantinople ; la ville et les Détroits seront internationalisés.

Le président des Etats-Unis devra approuver les décisions de la Ligue des nations pour qu'elles engagent l'intervention américaine.

Autour des offres de paix

LES SOVIETS ET LA POLOGNE

Le journal *Kurjer Polski* (Le Courrier polonais : organe radical) annonce qu'une commission spéciale est chargée de rédiger la réponse aux offres de paix des Soviets.

Elle est composée de 4 membres, à savoir : 3 représentants des groupements les plus influents de la Diète (le parti populiste « Piast », l'Union nationale-populiste, le parti socialiste) et un représentant du gouvernement désigné par le ministère des affaires étrangères.

De cette façon, la Diète aura la plus grande influence sur la rédaction des conditions de paix.

LES SOVIETS ET LA ROUMANIE

Bucarest, 12 mars.

Voici les conditions de paix offertes à la Roumanie par les Soviets :

1. La Russie demande la reconnaissance de la république soviétique par la Roumanie ;

2. L'amnistie générale accordée par la Roumanie à tous les déserteurs et réfugiés roumains se trouvant actuellement en Russie ;

3. Que la Roumanie paye à la Russie la valeur des armements et dépôts de l'armée russe restés en Moldavie et en Bessarabie.

La Russie soviétique s'engage en échange à restituer le trésor roumain qui se trouve à Moscou et à reconnaître les droits de la Roumanie sur la Bessarabie.

Congrès des Trade-Unions

Londres, 12 mars.

(Havas.) — Le congrès spécial des Trade-Unions s'est réuni à Londres jeudi matin, afin de décider s'il allait recourir à la grève générale pour contraindre le gouvernement à nationaliser les mines, ou si les Trade-Unions feraient simplement une propagande politique. Sept à huit cents délégués, représentant cinq millions de travailleurs étaient présents. M. Albert Thomas assistait également à la séance.

Le Congrès a repoussé l'action directe par *3,870,000 voix contre 1,850,000* et s'est prononcé par 3,732,000 voix contre 1,015,000 en faveur de la propagande politique.

C'est la victoire des modérés sur les extrémistes.

La Turquie et l'Entente

Paris, 11 mars.

(Havas.) — Une dépêche de Londres au *Journal* dit que la Conférence diplomatique a décidé d'occuper plusieurs points stratégiques du littoral asiatique, tant à proximité des détroits que de la mer Noire.

Echange de prisonniers

Berlin, 11 mars.

(Gazette de Francfort.) — Les pourparlers qu'ont eus, à Berlin, Victor Popp, représentant de la république des soviets, et les délégués de l'Empire allemand, au sujet de l'échange des prisonniers ont abouti à un complet accord. La convention est achevée, et il est à croire qu'elle sera incessamment ratifiée, ce qui permettrait de commencer prochainement de part et d'autre l'échange des prisonniers.

Les cheminots italiens

Milan, 11 mars.

Le *Secolo* apprend que les représentants du syndicat des cheminots italiens ont présenté, mercredi, au président du conseil deux ordres du jour votés à Bologne par le conseil général et par le comité central. Ils ont ajouté que, à défaut d'une réponse satisfaisante d'ici au 16 mars, les cheminots déclareront à nouveau la grève générale.

Le cas de la Turquie

Londres, 12 mars.

(Havas.) — A la Chambre des lords, le vicomte Bryce soulève un débat au sujet de la Turquie d'Asie. Il montre l'importance qu'il y a pour l'Angleterre d'enlever à la Turquie la souveraineté sur les territoires de Cilicie et d'Arménie, afin d'assurer la sécurité de leurs populations chrétiennes. Le vicomte Bryce déclare que les décisions prises par les Alliés relativement à Constantinople causent un tort considérable à l'autorité britannique dans l'Inde. L'orateur demande que des troupes et des navires de guerre soient envoyés en Cilicie. Il espère que les Etats-Unis coopéreront financièrement à l'administration du pays. Le vicomte Bryce voudrait que la puissance turque fut reléguée à l'est des monts Taurus.

Lord Curzon répond que la décision consistant à laisser les Turcs à Constantinople fut parmi les plus difficiles, les plus complexes et les plus minutieusement discutées, de toutes celles que les Alliés ont eu à envisager. Cette décision, dit-il, représente le point de vue de la majorité des ministres de la Grande-Bretagne, tout comme celui de la majorité des Alliés.

Nouvelles diverses

Le président de la République française a reçu, hier jeudi, M. Tittoni, ambassadeur d'Italie.

— M. Alizé, ambassadeur de France à Berne, est parti hier de Nice pour Paris.

— Le commandant de Marino, ex-directeur du ministère des affaires étrangères d'Italie, a été nommé officiellement ambassadeur à Berlin.

— L'escadrille italienne qui va effectuer le raid Rome-Tokio est partie hier matin de l'aérodrome de Centocelle, près de Rome.

— Le roi d'Espagne part aujourd'hui vendredi pour Bordeaux, où il demeurera trois jours, pour se soumettre aux soins du docteur Moure.

Nouvelles religieuses

Le Pape et les Viennois

Deux wagons de vivres, envoyés par le Pape, sont arrivés à Vienne, l'un pour le Grand Séminaire, qui allait renvoyer tous ses élèves, dans l'impossibilité où il était de les nourrir ; l'autre pour le petit séminaire, différents établissements d'éducation et les maisons religieuses de femmes.

Le cardinal Piffl, archevêque de Vienne, a envoyé un message officiel au Souverain Pontife, lui disant la profonde gratitude de toute l'Autriche et le remerciant en particulier pour les vivres envoyés au clergé et aux communautés religieuses, ainsi que pour les grandes sommes d'argent et les trente mille couvertures destinées aux enfants pauvres de l'Autriche.

Le Pape et la Pologne

Benoît XV avait envoyé 300,000 lires au cardinal Kakowski, archevêque de Varsovie, pour être distribuées aux enfants polonais. Il vient d'envoyer la même somme au cardinal Dalbor, archevêque de Posen. Le gouvernement polonais a exprimé au Saint-Père ses plus vifs remerciements.

Catholiques soleurois

Les catholiques de Soleure préparent un congrès cantonal pour le 30 mai prochain. Sont annoncés, comme orateurs, M. le conseiller fédéral Motta ; M. l'abbé Rogger, directeur à Hitzkirch ; M. le conseiller national Scherer, de Saint-Gall, et M. Kurer, ancien conseiller national.

Une église neuve à Boncourt

La paroisse jurassienne de Boncourt est à la veille de commencer les travaux de construction d'une nouvelle église ; celle qui existe est de moitié trop petite. Une partie des fonds sont trouvés : grâce à la libéralité des habitants, on a réuni déjà une somme de 110.000 francs.

PETITE GAZETTE

Une bonne décision

L'Association générale des étudiants de Paris, devant le deuil qui a frappé l'Université de Paris, en la personne de M. Lucien Poincaré, vice-recteur, a décidé de ne prendre aucune part aux fêtes de la Mi-Carême et a prié ses membres de ne pas se joindre aux manifestations qui pourraient être organisées par d'autres groupements d'étudiants.

Echos de partout

LE MERLE BLANC

Ces jours derniers, le roi d'Espagne est allé visiter les musées de Bayonne. Grand chasseur et adroit tireur, Alphonse XIII s'arrêta un instant au musée d'histoire naturelle. Comme son guide, un amateur éclairé, lui parlait du merle blanc qui est la gloire de ce musée, le souverain lui répondit : « J'ai connu, moi aussi, un merle blanc. C'était un aimable fonctionnaire d'un ministère. Il gagnait 8000 pesetas par an. On lui proposa de lui donner une place dans un autre ministère où il aurait gagné 45,000 pesetas. Il refusa parce qu'il se sentait indispensable dans l'emploi qu'il occupait. Voilà un merle blanc ».

MOT DE LA FIN

Au cours de géographie :

Le professeur énumère les îles de l'Insulinde : Bornéo, Célèbes, les Moluques.

Un élève distrait, invité à répéter la leçon, prononce imperturbablement : « Bornéo célèbre par ses mollusques. »

Confédération

Les prochaines votations populaires

Le Grand Conseil vaudois a voté à l'appel nominal, par 144 voix contre 10 et 3 abstentions, une résolution invitant le peuple vaudois à ratifier l'accession de la Suisse à la Société des nations. Deux membres du groupe socialiste ont voté en faveur de l'adhésion, trois se sont abstenus ; les cinq autres ont voté contre.

Une grande assemblée populaire a eu lieu hier soir, à Lugano, au sujet de l'initiative contre les maisons de jeu. Le comité d'organisation a adressé aux autorités et aux associations une circulaire déclarant notamment que l'intérêt général commande le rejet de l'initiative et l'approbation du contre-projet adopté par l'Assemblée fédérale et accepté par le Conseil fédéral.

Le comité du parti radical lucernois a décidé de recommander aux électeurs l'adoption de la loi sur les conditions du travail et le rejet de l'initiative contre les jeux.

L'assemblée du parti conservateur protestant de la ville de Berne a décidé à l'unanimité moins deux voix de rejeter la loi fédérale concernant la réglementation des conditions du travail.

Le Comité central du parti catholique soleurois a décidé d'approuver l'initiative contre les maisons de jeu et de repousser la proposition de l'Assemblée fédérale. Il recommande aux membres du parti de voter pour la loi portant réglementation des conditions de travail.

Une assemblée cantonale des délégués aura lieu au mois d'avril afin de prendre position dans la question de la Société des nations.

L'élection tessinoise aux Etats

Le comité du parti socialiste tessinois a décidé de ne pas participer à la votation de ballottage pour l'élection de deux conseillers aux Etats. On sait que le parti socialiste s'était présenté pour la première fois le dimanche 29 février, avec le candidat Macchi, qui obtint 4600 voix. La lutte électorale du 14 mars est donc restreinte entre le parti libéral-radical, qui présente encore les candidats Bossi et Bertoni, et le parti conservateur-catholique, qui présente un seul candidat, M. Cattori.

Les retraites nationales

La commission du Conseil national pour les retraites est réunie à Lugano, sous la présidence de M. le Dr Stadlin (Zoug). La question financière a fait l'objet d'amples débats, au cours desquels se sont révélées de fortes divergences d'opinions. M. Weber (Saint-Gall) a proposé d'envisager le monopole du tabac. M. Muller (Berne) a repris la proposition Gœtschel, tendant à des prélèvements sur la fortune. Les représentants des associations des arts et métiers et de l'agriculture se sont prononcés énergiquement contre tout monopole.

Les traitements fédéraux

Le *Journal suisse des Postes, Télégraphes et Douanes*, organe des fonctionnaires de ces services, commente en ces termes le résultat des débats du Conseil national sur les traitements :

« Les décisions du Conseil national arrivent très près des postulats formulés par les grandes associations du personnel. Sans vouloir anticiper sur le jugement des sociétaires et des organes compétents des associations, nous pouvons déclarer que la solution intervenue ne constitue pas seulement un immense progrès, mais qu'elle est saluée par le personnel comme une preuve de compréhension de sa situation. Il ne faut pas oublier non plus que le résultat tel que nous l'avons maintenant constitue un compromis entre le système des allocations et l'adaptation des traitements aux montants de la future loi. Devant les importantes améliorations obtenues par les décisions du Conseil national, le personnel va sans doute attendre dans le calme et la dignité la sentence définitive. La déception très légitime causée par le renvoi ne doit pas nous voiler l'importance des positions conquises. Il y a quelque chose de réconfortant dans les décisions du Conseil national : c'est qu'elles donnent raison à ceux qui n'ont cessé de prétendre que la collaboration loyale de tous les représentants progressistes du peuple aux Chambres assurerait toujours une majorité en faveur des justes revendications des agents des services publics fédéraux. La tâche, le devoir des associations est de conserver l'appui de cette majorité par des revendications mûrement pesées. »

Les enfants des pays affamés

Sur l'initiative de l'Union suisse des femmes catholiques, un train de 800 enfants allemands est arrivé hier en Suisse.

Une expérience

La municipalité de Zurich vient de proposer à tous ses fonctionnaires, employés et ouvriers de renoncer volontairement à dix pour cent de leur salaire, et de montrer par ce geste leur désir de collaborer à l'assainissement des finances municipales. D'autre part, les heures de travail devraient être mieux remplies et le rendement supérieur. Le personnel devra faire connaître sa réponse avant le 15 mars.

A l'état-major socialiste

Le secrétaire ouvrier Huggler, conseiller national, quitterait prochainement ces fonctions pour entrer au service de la Confédération comme inspecteur des fabriques.

Calendrier

Samedi 13 mars

Bienheureux HUMBERT DE SAVOIE

Formé à la vertu et à la piété par saint Amédée, évêque de Lausanne, le bienheureux Humbert renonça au monde et se retira au monastère de Hautecombe.

Les réformes sociales au parlement suisse

Dans sa troisième conférence au Cercle catholique de Fribourg, M. de Montenach, député aux Etats, a traité de la politique sociale aux Chambres fédérales. Il l'a fait en parfaite connaissance de cause, c'est-à-dire avec la sagacité de son esprit observateur des phénomènes contemporains dans le domaine social et avec l'expérience que lui donne sa fréquentation déjà longue des hommes dirigeants de nos sphères politiques. Le principal objet de ses études et de ses préoccupations a été, naturellement, le groupe politique auquel il appartient et auquel il apporte la contribution constante d'un esprit toujours en éveil.

La Droite catholique aux Chambres fédérales comprend plusieurs éléments dont les semblables tendent partout ailleurs à se dissocier et à se constituer séparément, d'après leurs affinités de classes et d'intérêts. Cette Droite unit encore les conservateurs bourgeois de l'école traditionnelle, les paysans et les chrétiens-sociaux. C'est *pour elle un privilège d'avoir pu* éviter un démembrement à un moment où les classes se dressent partout les unes contre les autres, à un moment où le vieil adage des Suisses : « Un pour tous, tous pour un » paraît être remplacé par un farouche et brutal : « Chacun pour soi. »

Ce privilège, nous le devons exclusivement à la fixité et à la rigidité de nos principes religieux ; seuls, ils nous donnent la force de résister à tous les microbes désagrégateurs actuellement à l'œuvre dans le corps social.

Mais ce ne sera pas sans peine qu'on les évitera.

Dans une de leurs réunions de la session de novembre 1919, les députés catholiques aux Chambres fédérales ont reconnu que, avant d'adopter un programme général d'action politique, il était indispensable d'étudier séparément les différentes parties qu'il devrait embrasser et, sur la proposition de M. le conseiller national von Matt, trois commissions, l'une dite des intérêts de la classe moyenne, la seconde dite des intérêts de la classe ouvrière, la troisième dite des intérêts de la classe agricole, ont été instituées et leur organisation renvoyée au Comité de la Fraction.

Il y a des points où ces intérêts se confondent ; il y en a d'autres où ils se contrarient et, dans ce cas, c'est tout un travail de compensation et de conciliation à tenter. La besogne est immense et combien difficile !

Il faut sauver les classes moyennes et le législateur doit faire un grand effort dans ce but. Leur situation devient intolérable.

La classe moyenne est prise aujourd'hui entre l'enclume capitaliste et le marteau prolétaire.

Tout conspire à sa destruction, les grands trusts financiers comme les coopératives ouvrières, comme les monopoles d'Etat.

A un orateur qui parlait des classes moyennes dans le Conseil général d'une de nos villes, un socialiste répondit avec colère : « Il n'y a pas de classe moyenne. Il n'y a que des exploités et des exploiteurs. »

Si j'avais été présent, dit M. de Montenach, j'aurais répondu à ce camarade : « Les exploités, Monsieur, ce sont justement les classes moyennes. L'exploité, c'est le petit commerçant qui voit le grand magasin d'une part, la coopérative de l'autre, lui enlever ses pratiques et son pain. »

L'exploité, c'est le petit artisan qui fournit à l'ouvrier le local, l'outillage, l'éclairage et le chauffage pour un bénéfice quotidien inférieur au salaire journalier qu'on exige de lui.

Il est temps qu'on commence à s'apercevoir que la moitié au moins de l'humanité est composée de travailleurs, dont les intérêts ne sont ni ceux des grands capitalistes ni ceux des ouvriers et s'opposent souvent nettement aux uns et aux autres.

Dans nos Républiques helvétiques, c'est la classe moyenne qui est la classe bourgeoise, c'est-à-dire, celle des citoyens jouissant de l'indépendance économique.

D'ailleurs, le qualificatif de « classe bourgeoise » est impropre.

L'aristocratie était une classe où pour mieux dire une caste, car elle était fermée.

La bourgeoisie n'est ni l'une ni l'autre chose ; dans le sens déformé qu'on lui donne aujourd'hui, elle est inexistante.

C'est un malheur pour nous autres, catholiques, de nous laisser imposer la phraséologie de nos adversaires.

En se servant de certains qualificatifs avec imprudence, on fait l'affaire de ceux qui cherchent à brouiller toutes les notions, car c'est sur le chaos universel qu'ils veulent asseoir leur dictature.

Il faut ranger dans les classes moyennes auxquelles nous devons notre protection les petits propriétaires et mêmes les petits rentiers, car si l'origine de la fortune est pure, ce n'est point antisocial que d'en profiter.

Les petits propriétaires sont en réalité le véritable centre de gravité de la société. De leur multiplicité et de leur stabilité dépend, pour une bonne part, la sûreté de l'ordre social. Ils se recrutent incessamment par l'ascension à la propriété de ceux des prolétaires qui ont su épargner.

Chez eux, la vie de famille peut être décente et normale ; l'éducation des enfants y est assurée dans de bonnes conditions ; l'esprit d'économie se fortifie et toutes les vertus domestiques se développent.

Ils font rayonner autour d'eux le bien-être et le progrès.

Nous ne voulons pas d'une société où l'individu n'aurait le droit de vivre que de son salaire journalier ; elle manquerait des points d'appui permanents indispensables à l'ordre social.

Il faut être au clair là-dessus pour s'opposer aux lois et aux impôts qui tendent directement ou indirectement à la ruine de la propriété.

Le rentier, lui-même, n'est pas condamnable ; il l'est d'autant moins quand il emploie sa fortune à faire de bien ; la jouissance qu'il tire de sa fortune n'est pas contraire à la justice sociale.

Lorsqu'une institution inhérente à l'organisation de l'humanité en société donne lieu à des abus, c'est aux abus qu'il faut s'en prendre, non à l'institution elle-même.

Poursuivons donc, en dépit d'attaques suspectes et bien propres à nous décourager, le développement et la consolidation de la petite propriété rurale ou urbaine, animés par la triple préoccupation d'arrêter sur la pente du prolétariat tant de paysans et d'ouvriers, — de rendre à la propriété son caractère de fonction sociale, — de rattacher l'individu à la société et à ses lois, en localisant ses affections et ses énergies, ses traditions et ses espoirs.

Il ne faut pas que la propriété soit oppressive, mais, si la finance anonyme l'est encore, la propriété individuelle et familiale, moyenne et petite, ne l'est plus et elle n'est pas loin d'être opprimée.

La Droite catholique aux Chambres fédérales compte dans son sein peu de véritables agriculteurs ; *par contre, les paysans forment* la grande masse des électeurs catholiques et ils sont la véritable source de ce conservatisme, qui n'est autre que l'attachement à des traditions et à des mœurs dont la déperdition est toujours un malheur.

Ce qu'on dénomme peut-être un peu légèrement « la classe agricole » n'a jamais entendu se séparer du reste des citoyens et nous la voyons dans l'histoire leur indispensable auxiliaire dans la paix et dans la guerre.

Si elle tend aujourd'hui à s'organiser, c'est sous la pression des circonstances et parce qu'elle veut assembler et discipliner ses forces et opposer une digue puissante à la marée révolutionnaire.

Et cependant l'agriculteur est le seul homme en ce monde qui puisse se passer des autres.

Il peut semer son blé, le récolter, cuire son pain ; il peut élever ses moutons, les tondre et s'habiller de leur laine. Il lui suffit d'un lopin de terre pour assurer sa vie matérielle.

La culture intensive à laquelle il doit, de nos jours, se soumettre n'est point à son usage ; elle est destinée à ceux qui ne produisent rien de nécessaire à la vie, à ceux-là même qui ne trouvent jamais que leur travail est assez payé et qui trouvent toujours que celui du paysan l'est trop.

Dans son action législative, la Droite catholique doit donc soutenir le paysan et en conserver l'espèce dans toute sa force et dans toute sa pureté.

La nation qui, la première, perdra ses vrais paysans et n'aura plus à leur place que des *travailleurs de la terre assimilés à ceux de l'atelier* et de l'usine, avec les mêmes préoccupations, les mêmes coutumes, les mêmes besoins, paraît condamnée à une décadence certaine. Le grand réservoir de sa virilité et de sa force serait tari.

Nous avons en Suisse, étant donnée la superficie de notre territoire, trop de villes, trop rapprochées les unes des autres et elles grandissent démesurément.

L'urbanisation de la Suisse est un des événements les plus gros de conséquences pour l'avenir.

C'est cette urbanisation qui a transformé si complètement la physionomie de notre pays, ses mœurs et sa mentalité.

Le recul du personnel agricole domestique a atteint le 316 %. Ce chiffre comprend aussi le personnel féminin des fermes.

La cause de cet exode des employés agricoles, c'est d'abord le salaire.

Le salaire en espèces est plus élevé en ville qu'à la campagne ; mais le domestique agricole compte pour trop peu de chose, surtout à notre époque, le fait qu'il est logé, chauffé et nourri. Il ne considère que le métal.

La durée du travail est en moyenne de 12 h. au village ; elle devient toujours plus courte dans l'industrie, et ce fait va encore activer la dépopulation des campagnes.

Nous prenons ici sur le vif la répercussion d'une réforme sociale votée d'enthousiasme par notre Parlement dans une heure troublée.

D'un côté, on prétend combattre le socialisme par toutes sortes de mesures et, d'autre part, on *alimente son armée en vidant nos fermes.*

Les distractions ont une importance considérable dans l'exode rural ; le milieu citadin offre des divertissements qui ont pour le villageois une attraction irrésistible.

Le désir de plus de liberté entre aussi en ligne de compte. En ville, l'ouvrier a moins à subir la surveillance de son entourage et il jouit d'une liberté d'action beaucoup plus grande qu'à la campagne où chacun le connaît.

Les domestiques agricoles ont beaucoup moins l'occasion de fonder un foyer que le reste de la population.

L'équilibre démographique entre les campagnes et les cités s'est profondément altéré, et voilà déjà une des causes principales du malaise et du péril social.

Le parti agrarien nouvellement institué saura faire entendre sa voix au Parlement pour obtenir des pouvoirs publics que le village trop absent de leurs préoccupations en devienne le centre.

Il y a là toute une politique nouvelle qui va se dessiner.

La Droite la soutiendra, c'est son devoir et c'est son intérêt.

Il est désirable cependant que cette politique agrario-sociale ne soit pas toujours imposée à la Droite par les agrariens ; il faut que notre groupe parlementaire ait des initiatives, qu'il dépose lui-même des projets de lois et qu'il sache les faire triompher.

La commission nommée pour s'occuper des intérêts de la classe agricole pourra rendre un service considérable, si elle se voue à un travail positif.

On parle beaucoup, maintenant, dans certaine presse, de la démocratisation de la terre, et les socialistes feront une fortune à cette formule pour attirer à eux les petits paysans.

Il existe en tout en Suisse 243,710 exploitations agricoles, qui cultivent 2.088.376 hectares. La moyenne générale est de 8,5 hectares. Sur ces 243,710 exploitations, il y en a 201,919 qui sont de moins de dix hectares.

Le 17 % des exploitations dépasse cette superficie. Mais, de ce 17 %, la moitié ne va pas au delà de 15 hectares, ce qui, finalement, réduit à 8 % le nombre des propriétés qui dépassent quinze hectares. Et dans ce 8 % il faut compter les propriétés de l'Etat, des communes, des corporations et les grands terrains alpestres plus ou moins exploitables.

Devant ces chiffres, que reste-t-il de toutes les belles théories sur la démocratisation de la terre, qui est en Suisse une réalité ? Que signifient, appliqués à la Suisse, tous ces clichés sur la grande propriété terrienne, qui est complètement inexistante chez nous ?

En vérité, c'est la terre qui est en Suisse la propriété la plus également partagée.

Il n'en est pas moins désirable que la Droite catholique conserve dans le domaine de la législation rurale des vues particulières et fasse *autre chose qu'emboîter le pas à d'autres.*

M. de Montenach a conclu cette première partie de sa conférence en disant :

« Nous devons avoir une politique rurale inspirée de nos principes et ne les sacrifiant pas à propos de toutes les fluctuations économiques passagères. »

A la mémoire de M. ALEXANDRE SEILER

(Correspondance d'Evolène)

La mort inopinée du conseiller national Alexandre Seiler, tombé au champ d'honneur du devoir parlementaire, a été une consternation, non seulement pour sa famille, non seulement pour le Haut-Valais, dont il était la figure la plus populaire et, incontestablement, le magistrat le plus éminent, mais aussi pour la partie française du canton.

Il est une catégorie de citoyens surtout qui le portaient bien profondément dans le cœur, et cela non sans raison ; ce sont les guides de montagnes. Tous trouvaient, dans ses hôtels, une large hospitalité, et, ce qui n'est pas à dédaigner pour des gens qui affrontent tant de dangers pour gagner le pain quotidien, une hospitalité toujours gratuite. Contrairement à tant d'hôteliers qui mettent à contribution le porte-monnaie du guide qui se présente chez eux sans client, M. Seiler ne s'enquérait point de cela ; il les recevait toujours le sourire aux lèvres, s'intéressait à ce que rien ne leur manquât et leur rendait tous les services que sa haute situation lui permettait de rendre. C'était, dans toute l'acception du mot, l'hôtelier gentleman.

Les convictions religieuses sont, pour les Seiler, un héritage de famille. Un frère du défunt est un membre distingué de la Société de Jésus et celui qui écrit ces lignes a eu, comme aumônier du régiment valaisan, l'occasion d'admirer le zèle avec lequel un autre de ses frères, commandant d'un de nos bataillons, veillait à ce que les troupes sous ses ordres accomplissent leurs devoirs religieux. Quant à M. Alexandre, d'autres mieux que moi peuvent dire comment il prêchait d'exemple et de combien d'œuvres religieuses — la nouvelle église de Zermatt entre autres — il a été le promoteur. Les guides valaisans disent qu'ils ne pouvaient se défendre d'un légitime sentiment de fierté quand ils voyaient, en plein village de Zermatt, M. Alexandre Seiler, toujours très entouré, se découvrir et prier sans respect humain, aux coups de l'*Angelus*.

D'aucuns l'ont accusé d'être enclin au régionalisme ; ce qu'il y a de certain, c'est que sa générosité ne connaissait pas ce que l'on appelle le régionalisme. Si on excepte les guides de Zermatt, il n'en est peut-être pas qui aient été plus souvent l'objet de son inépuisable bonté que les guides d'Hérens. Aussi bien nous ne pouvons que féliciter la « Société des guides d'Evolène » d'avoir fait célébrer un office funèbre solennel pour le repos de l'âme du grand hôtelier et du grand magistrat que la mort vient de nous ravir.

Jeudi, 11 mars, à l'église paroissiale, devant une nombreuse assistance, c'était un spectacle vraiment poignant que celui d'une cinquantaine de « loups de la montagne » à genoux, demandant à Dieu de recevoir dans son sein l'âme de celui qui fut leur bienfaiteur et leur ami.

NOUVELLES FINANCIERES

La Banque Commerciale Italienne

Les journaux de Rome traitent de l'augmentation extraordinaire, constatée ces jours derniers, des actions de la Banque Commerciale Italienne. Le 5 mars, à la Bourse de Rome, les actions étaient cotées à 1253 lires, tandis que le 10 mars elles étaient déjà montées à 2010 lires.

L'Epoca écrit qu'on se trouve en présence de la lutte des grands capitalistes parmi lesquels on peut citer en première ligne les frères Perone, les propriétaires des grandes usines métallurgiques Ansaldo.

L'Idea Nazionale voit au contraire, dans cette affaire, une tentative de l'Allemagne de s'emparer de la Banque Commerciale Italienne. M. Tœpitz, directeur de la Banque, a eu, ces jours derniers, un entretien avec le banquier allemand Bleichrœder.

Le comité du conseil d'administration de la Banque a proposé, dans sa séance du 9 mars, de charger la prochaine assemblée générale des actionnaires d'augmenter le capital actuel de 260 millions à 400 millions de lires. Le dividende de l'exercice 1919 est de 55 francs par action, soit du 11 %.

Paiements pour la Grande-Bretagne

A partir du 12 mars 1920, le cours de réduction des versements et des virements à destination de la Grande-Bretagne, effectués par l'intermédiaire de la *Swiss Bank Corporation* à Londres (compte de chèques postaux n° V. 600, à Bâle), sera fixé à 22 fr. 25 pour 1 livre sterling.

Coupons autrichiens

D'après une publication de l'Office autrichien des finances du 21 février 1920, l'administration autrichienne des *finances achètera les échéances* de mars de la dette générale et de la dette d'Etat autrichienne, aux conditions fixées par la publication de l'Office des finances du 24 janvier 1920 pour l'achat des échéances de février. Demeurent provisoirement exclues de l'achat les échéances de certaines catégories de la dette.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les courses dans Paris

Du Temps :

Les taxis-autos parisiens viennent soudainement de doubler leur tarif à la suite d'une ordonnance du préfet de police prise en bonne et due forme, qui donne un caractère officiel et presque de justice à une mesure purement arbitraire. Aussi bien va-t-on apprécier par les résultats de cette expérience la limite des charges que le public est capable de supporter. Il est fort à craindre pour les chauffeurs qu'ils n'aient prochainement ou à diminuer en nombre et à changer de métier ou à revenir au tarif d'hier, déjà fort onéreux. Leur erreur *vient du principe dont ils s'inspirent, à savoir* qu'un chauffeur ne peut gagner moins de 30 ou 40 francs par jour. C'est là une certitude que la réalité pourrait bien controuver.

Jusqu'ici le public dolent se laissait faire parce qu'il avait en main, avec des billets de banque, l'illusion de pouvoir satisfaire à tous ses besoins. Maintenant, il se trouve serré à l'intérieur comme à l'extérieur par la dépréciation du papier.

Quelle est la solution de cette crise ? Nous l'indiquons ici depuis des mois en attirant l'attention de tous les Français, à quelque *catégorie sociale qu'ils appartiennent, sur la nécessité* de restreindre volontairement leur consommation.

France et Suisse

Une convention économique franco-suisse a été conclue hier, sous réserve de ratification par les gouvernements des deux pays.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un vapeur français brûle

Le charbonnier à vapeur français *Hilda-Richer*, construit en bois, a pris feu à 50 milles au large des îles Cies, qui ferment la baie de Vigo (Espagne). L'équipage, composé de 37 hommes et un armateur, qui se trouvait également à bord, ont abandonné le navire dans deux chaloupes. Ils ont été recueillis par deux chalutiers espagnols qui les ont amenés à Vigo.

L'équipage et l'armateur sont sains et saufs.

SUISSE

Fin tragique d'un déserteur

Un officier italien nommé Pierre Bora, qui se faisait appeler le comte de Bonini et qui menait folle vie à Genève depuis quatre mois a mis fin à ses jours. Bora avait déserté, emportant la caisse de son régiment, qui contenait plus d'un *demi-million de lires*. Il a laissé des lettres, disant qu'il en avait assez « de sa vie de plaisir et de mensonge ».

LA SANTÉ PUBLIQUE

A Zurich

Le nombre des cas de grippe signalés dans la semaine du 29 février au 6 mars dans la ville de Zurich s'élève à 618, celui des décès à 29. La statistique de la semaine précédente accusait 1838 cas et 52 décès.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

8 mars. — Jeckelmann, Anna, fille de Jean, charron, de Fribourg et Guin, et de Marie, née Schmitz, Grand'rue, 40.

Sottas, Jean, fils de Martin, ouvrier de fabrique, de Gumefens, et de Pauline, née Jelk, rue du Progrès, 13.

9 mars. — Stöhr, Lydia, fille d'Ernest, manœuvre, de Wallenried, et de Marie, née Bruhhart, Stalden, 3.

10 mars. — Ducry, Marie, fille de Fernand, journalier, de Dompierre, et de Julie, née Mauron, rue du Lycée, 4.

Peissard, Louis, fils de Théophile, journalier, de Saint-Ours, et de Mathilde, née Pitler, Planche inférieure, 256.

Décès

8 mars. — Rothen, Madeleine, née Muller, veuve de Christian, lessiveuse, de Zollikofen (Berne), 73 ans, Lenda, 140.

Poffet, Colette, fille de Pierre, et de Clémentine, née Bapst, Singère, de Wunnewil, 37 ans, Grand'fontaine, 18.

Gœtschmann, Marie, fille de Jean, et d'Anne, née Kiecher, de Guin et Ueberstorf, domestique, à Jetschwil, 35 ans.

Buvez le
STIMULANT
Apéritif au vin et quinquina

FRIBOURG

Conférences suisses

La deuxième conférence suisse sera donnée lundi 15 mars, à 8 h. ½, à la Grenette, par M. Joseph Volmar, professeur à l'Académie de commerce de Saint-Gall. M. Volmar nous parlera des « Peintres genevois », de Petitot à Giron, c'est-à-dire d'une période allant du XVIIme siècle jusqu'à nos jours. *M. Volmar est un* Fribourgeois très attaché à sa terre natale, à laquelle il est toujours heureux de témoigner son patriotique intérêt ; aussi a-t-il bien voulu répondre avec un généreux empressement à la demande que lui adressait le comité des Conférences suisses.

M. Volmar est un artiste, un fervent ami des arts ; ses études et investigations se sont portées, tout spécialement, vers la peinture ; il a apporté à cette étude un enthousiasme et une compréhension très vive, qu'il sait communiquer à ses auditeurs. Ce sera donc une heure charmante et instructive que nous *passerons avec M. Volmar*, lundi soir. De belles projections illustreront cette conférence ; elles nous permettront d'entrer en contact plus intime avec une efflorescence d'art qui présente un attrait tout spécial, parce que essentiellement suisse.

Nous voulons espérer que le public fribourgeois, généralement à l'affût de tout ce qui peut lui procurer des aperçus nouveaux, voudra bien se rendre nombreux à la conférence de lundi soir et qu'il n'y aura pas à déplorer trop de places vides, comme ce fut le cas pour la conférence de M. Chapuisat.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler encore que ces conférences sont données au profit de la Ligue fribourgeoise contre la tuberculose, pour couvrir les frais de l'hospitalisation à Leysin de nombreux enfants fribourgeois nécessiteux, atteints de tuberculose. Ce but philanthropique du plus vif intérêt suffirait semble-t-il à remplir la salle de la Grenette. *Mais*, en plus du geste charitable, il y a aussi un intérêt intellectuel et un geste de courtoisie à faire vis-à-vis d'un conférencier qui n'hésite pas à se déplacer, à donner généreusement, à titre purement gracieux, de son temps et de son *talent, au profit d'une œuvre de bienfaisance* à laquelle il n'est pas directement intéressé.

Les cartes d'abonnement pour les trois conférences qui doivent encore être données sont en vente au magasin de musique von der Weid et à l'entrée de la salle ; il sera vendu aussi des billets pour une seule conférence.

L'Ecole des Mères

L'activité de l'Œuvre de l'Ecole des Mères dont la nécessité absolue se fait sentir tous les jours davantage ne saurait mieux être démontrée que par les chiffres suivants, qui sont tirés de l'exercice de *1919*.

Au cours de cette année, les consultations gratuites ont été fréquentées par 94 enfants, représentant un nombre total de 912 consultations.

Vingt-deux mères qui nourrissent leurs enfants et qui avaient besoin pour poursuivre leur allaitement d'un supplément de nourriture ont bénéficié de la distribution de 1265 litres de lait, ainsi que de farine pour les potages.

A la consultation, un certain nombre de médicaments ont été fournis gratuitement pour les enfants malades. Un plus grand nombre de mamans devraient profiter de ces consultations qui *ont lieu, nous le rappelons*, le mardi et le vendredi, à 4 heures, à la rue de Morat ; l'observation régulière des nourrissons est un des moyens les plus utiles pour préserver l'enfant des maladies du tube digestif, qui font chaque année tant de victimes.

La « Goutte de lait », qui fournit des repas dosés et stérilisés, composés de lait provenant directement d'une ferme des environs, permet aux familles les plus modestes de donner à leurs enfants, à un prix très modique, une nourriture correspondant à toutes les exigences de l'hygiène.

Les familles aisées peuvent également, moyennant une rétribution proportionnée à leurs moyens, profiter des mêmes avantages.

Soixante-huit enfants ont bénéficié de la « Goutte de lait », qui a préparé pour leur usage 5420 bouteilles.

La troisième branche de l'activité de l'Ecole des mères *est son home, installé dans l'immeuble* 259 de la rue de Morat.

Cent dix-huit enfants ont été hospitalisés et les affections dont ils étaient atteints se répartissent de la manière suivante : affections du tube digestif, 63 ; affections des voies respiratoires, 35 ; rachitisme, 3 ; myxœdème, 2 ; affections de la peau, 10 ; méningite, 2 ; conjonctivite purulente, 1 ; diphtérie, 1 ; fracture de cuisse, 1.

D'après leur origine, les secours se répartissent ainsi :

Districts de la Sarine, 46 ; Singine, 29 ; Glâne, 9 ; Gruyère, 7 ; Broye, 5 ; Lac, 5 ; Veveyse, 2. Autres cantons, 13 ; étrangers, 2.

Quant aux résultats obtenus, il a été enregistré 97 guérisons et 21 décès. Ce dernier nombre peut paraître, au premier abord, un peu élevé ; il représente le 16,9 % de l'effectif. Or, dans le *canton de Fribourg, la mortalité générale des* enfants au-dessous de 1 an s'élève à 21,8 %. Il ne faut pas oublier que les enfants hospitalisés à l'Ecole de Mères sont tous des malades ; que beaucoup d'entre eux sont apportés dans un état misérable ; dès lors, les résultats apparaissent comme très encourageants.

Les décès se répartissent, quant à leur cause, de la manière suivante :

Prématurés à 7 mois, 2 ; maladie du tube digestif, faiblesse congénitale, 5 ; maladies des voies respiratoires, 10 ; convulsions, 1 ; méningite, 2 ; diphtérie, 1.

Une leçon *découle de ces dernières constatations* : beaucoup d'enfants sont conduits trop *tard à l'hôpital, alors que tous les soins*, même les plus dévoués, ne peuvent plus rien pour eux. Il est absolument nécessaire que, à l'avenir, les parents abandonnent les préjugés trop nombreux qui existent encore contre l'hospitalisation des nourrissons ; il faut que, pendant qu'il en est temps, le devoir vis-à-vis de l'enfant l'emporte sur la question du sentiment. Il ne faut plus que les parents disent en parlant de leur enfant : « Nous préférons qu'il meure à la maison. » Il faut avant tout faire tout ce qui est possible pour sauver une existence, et cela, bien souvent, ne pourra réussir que par une hospitalisation précoce.

Ce court résumé de l'activité de l'Ecole des *Mères démontre largement que l'année 1919 n'a* pas été perdue pour la lutte qui doit se livrer sans trêve contre la mortalité infantile.

Tout cela a coûté beaucoup de peine et surtout beaucoup d'argent.

L'Ecole des Mères se propose de continuer à vivre et à remplir toujours mieux le programme qu'elle s'est tracé. Pour cela elle a besoin de l'appui de tous. Le canton de Fribourg ne refusera pas, nous en sommes persuadés, le secours qu'on lui demande en faveur de « ces tout petits ».

Que ceux qui le peuvent contribuent à la pleine réussite du loto de dimanche prochain ; *que les autres se fassent inscrire nombreux* comme membres de la société, avec une cotisation annuelle en rapport avec leurs moyens.

La liste des membres sera comme le livre d'or de toutes les personnes de cœur sous la protection desquelles viendront se ranger, toujours plus nombreuses, les petites tête blondes et brunes qui trouvent ainsi un abri contre les maladies et les souffrances, qui trop souvent, dès le berceau déjà, les assiègent et les vouent à la mort.

Les inscriptions peuvent se faire auprès de la présidente : Mme Bossy, rue des Epouses.

Doctorat

Mlle Hélène Gros, professeur au Lycée cantonal de jeunes filles de notre ville, vient de passer, à la faculté des lettres de notre Université, l'examen du doctorat. Sa dissertation, intitulée : *La sincérité de saint Augustin dans ses Confessions*, a obtenu la note *magna cum laude* ; l'examen oral, la note *summa cum laude*.

L'assemblée annuelle de l' « Avenir »

Notre grande caisse-maladie, qui vient de doubler le cap de la soixantaine, puisqu'elle a été fondée en 1859, aura dimanche matin, 14 mars, son assemblée générale annuelle. La matinée commencera par la messe traditionnelle, à 8 h. et demi, à l'église des RR. PP. Cordeliers. Puis l'assemblée s'ouvrira au Cercle social, à la Grand'rue. L'ordre du jour prévoit le compte rendu annuel, avec la lecture des comptes et les nominations statutaires. Ces tractanda ordinaires seront sans doute suivis d'un intéressant débat sur la revision des statuts, menée à terme pour le 1er janvier dernier. L'effectif de l'*Avenir* n'étant pas loin d'atteindre les mille membres, *on peut compter qu'un bon* nombre de ceux-ci, en mutualistes clairvoyants et fidèles, tiendront à assister à l'assemblée de dimanche.

Aviculture

A encore obtenu un prix d'honneur à l'Exposition nationale d'aviculture de Genève, M. Amédée Fragnière, mécanicien à Fribourg, pour un lapin mâle Hollandais.

Pour les enfants viennois

Anonyme du Crêt : 20 fr.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 12 mars.

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent ; le second, est celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	44 75	45 75
Londres (livre st.)	21 93	22 19
Allemagne (marc)	7 97	8 97
Italie (lire)	32 50	33 50
Autriche (couronne)	2 42	2 90
Prague (couronne)	7 15	7 65
New-York (dollar)	5 81	6 01
Bruxelles	45 75	46 75
Madrid (peseta)	105 35	106 35
Amsterdam (florin)	209 25	210 25
Pétrograd (rouble)	8 50	10 50

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 12 mars

BAROMÈTRE

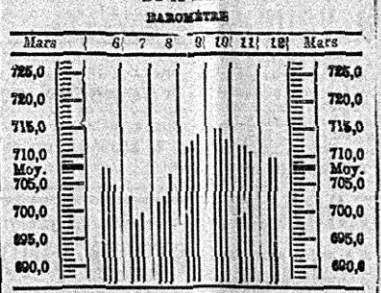

THERMOMÈTRE C.

Mars	6	7	8	9	10	11	12	Mars
7 h. m.	8	5	0	—4	—7	—3	—5	7 h. m.
11 h. m.	13	6	0	1	—1	0	0	11 h. m.
7 h. s.	15	4	—1	—2	1	1		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 12 mars, midi.

Prochains troubles. Précipitations (pluie ou neige, suivant l'altitude).

La MEILLEURE DES CRÈMES pour les soins de la peau est, sans contredit, la *VRAIE*
CRÈME SIMON
J. SIMON PARIS

Dernière Heure

La solution de l'Adriatique

Milan, 12 mars.

On mande de Paris au *Secolo* :

On signale que, d'après des milieux diplomatiques *habituellement bien informés, la question* de l'Adriatique serait résolue de la façon suivante :

Fiume serait annexé à l'Italie, qui renoncerait à la continuité territoriale.

Fiume a faim

Rome, 12 mars.

(Havas.) — Les journaux annoncent que le syndic de Fiume et le directeur du service des approvisionnements de la ville sont arrivés à Rome pour exposer au président du Conseil la gravité de la situation alimentaire.

La question du Luxembourg

Bruxelles, 12 mars.

(Havas.) — On annonce que la question du Luxembourg serait en voie de solution, à la suite des conversations qui ont eu lieu, ces derniers temps, entre les gouvernements et états-majors français et belges.

Le gouvernement belge attend en ce moment une note du gouvernement français au sujet de laquelle on se montre ici très optimiste.

La situation à Constantinople

Athènes, 12 mars.

Les informations des journaux grecs de Constantinople font une description *sombre de la* situation dans cette ville. Les nationalistes turcs dominent actuellement. Ils ont obligé le sultan à nommer leur chef président du conseil et à céder sur tous les points. Le nouveau premier, connu par son anglophobie, Salih pacha, appartient à l'aile gauche du parti jeune-turc. Tous les efforts de la diplomatie européenne pour changer l'opinion du sultan ont échoué. Le sultan a déclaré que la seule responsabilité pour les affaires ottomanes résidait en lui ; que le peuple et le clergé demandaient clairement un ministère nationaliste, qu'il n'obéirait à aucune *pression étrangère. Le Neon Asty écrit* : « La situation s'est développée rapidement. Elle est pire que celle de l'Egypte. »

Une nouvelle de Brousse annonce des manifestations contre l'Angleterre, la France et les Etats-Unis.

Les Indes et le Sultan

Londres, 12 mars.

La conférence mahométane de l'Empire britannique, siégeant à Calcutta, a voté une résolution qui plaide la cause du sultan à Constantinople. Si le gouvernement anglais ne remplit pas les vœux des *Mahométans*, ceux-ci menacent de la séparation des Indes de l'Empire. Ils ont déjà préparé un système de boycottage économique.

Les Arabes de Syrie

Londres, 12 mars.

(Havas.) — La situation politique à Damas est sérieuse. L'émir Faïçal a jugé bon de convoquer le congrès syrien, qui a l'intention de déclarer l'indépendance complète du pays et de proclamer l'émir Faïçal roi. L'émir a réussi à ajourner le Congrès, mais l'effervescence est si grande qu'il sera probablement contraint d'accéder à la demande du Congrès.

La situation militaire en Russie

Londres, 12 mars.

(Havas.) — Selon des informations officielles sur la situation militaire en Russie, il y a tout lieu de supposer que la principale armée du Nord de la Russie (armée antisoviétiste) s'est dispersée ou a été anéantie. Sur le front de Mourmanie, les bolchévistes continuent leur avance. Ils ont occupé Kem. Aucun espoir ne subsiste d'empêcher les territoires de la Russie en entier de tomber aux mains des bolchévistes. Les bolchévistes se sont efforcés de s'approcher des deux côtés de l'importante ligne ferroviaire *Rostoff-Peterhof, mais ils furent repoussés par* une contre-offensive énergique des cosaques du Don. Le général Dénikine a été contraint d'évacuer les positions situées au nord de Rostoff. Il s'est retiré, sans être inquiété, à 80 milles au sud de Rostoff. En Sibérie, les bolchévistes continuent à avancer vers le lac Baïkal.

Londres, 12 mars.

(Havas.) — Le colonel Ward, qui appartient au groupe du parti ouvrier du Parlement et qui avait été attaché à la mission militaire en Sibérie, a reçu du général Horwath une dépêche annonçant l'arrivée en Mandchourie d'une division d'ouvriers constituée à l'origine dans le sud de la Russie et comptant 30,000 combattants qui, malgré une vive résistance, se sont frayé un passage, les armes à la main, à travers les troupes bolchévistes, en suivant la voie ferrée transsibérienne.

Le général Horwath a lancé un appel demandant du secours pour cette division.

Belgique et Hollande

Bruxelles, 12 mars.

(Havas.) — On annonce, de bonne source, *que les délégués belges et hollandais auraient* mis au point le projet de traité spécial concernant l'Escaut.

France et Vatican

Paris, 12 mars.

(Havas.) — Parmi les personnalités dont le nom est mis en avant pour le nouveau poste d'ambassadeur près le Vatican, on cite de nouveau en premier lieu M. Jules Cambon, ancien ambassadeur à Berlin. On parle aussi de M. Charles Benoist, ministre à La Haye.

Suède et France

Paris, 12 mars.

(Havas.) — L'*Echo de Paris* croit savoir qu'il est question, à la cour de Stockholm, d'un prochain voyage du roi en France, très peu de temps après les fêtes de Pâques.

Les catholiques italiens

Rome, 12 mars.

M. Nitti a eu avec don Sturzo, secrétaire politique du parti populaire italien, un long entretien au sujet de la participation du parti populaire. *On croit que cette participation est déjà* décidée.

Les arrondissements électoraux de l'Allemagne

Berlin, 12 mars.

(Wolff.) — Le ministre de l'intérieur a terminé le projet de *répartition des arrondissements* électoraux. Le projet est basé sur le résultat provisoire du recensement de la population du 28 octobre 1919 et divise le Reich en 132 arrondissements électoraux.

Cobourg et Bavière

Munich, 12 mars.

(Wolff.) — La Diète bavaroise a accepté, hier jeudi, à l'unanimité, en présence des représentants du gouvernement de Cobourg, le projet de loi de la Diète de Cobourg, portant rattachement de l'Etat libre de Cobourg à l'Etat libre de Bavière, ainsi que le traité d'Etat.

Bolivie et Pérou

Milan, 12 mars.

On mande de Santiago-de-Chili au *Secolo* :

D'après des renseignements de bonne source, le ministre de la Bolivie à Lima (Pérou) devait quitter la légation pour rentrer dans son pays.

Le bruit courait, en outre, que la *Bolivie* mobiliserait secrètement et que le gouvernement du Pérou aurait interdit la sortie de la république à tous les citoyens.

(Le présent conflit vient de ce que le Pérou refuse un port à la Bolivie.)

La baisse du fret

Londres, 12 mars.

Il n'y a plus de doute que les réductions sur le marché du fret sont l'introduction d'une formidable baisse de prix. Dans les ports anglais, on trouve des centaines de vapeurs qui ne sont pas *encore déchargés à cause de la con*gestion des ports. Mais, plus tard, ces vapeurs agrandiront encore la quantité disponible du tonnage, avec la conséquence inévitable d'une réduction ultérieure du prix. Dans une seule semaine, le fret a baissé de 30 %. Si l'exportation des charbons américains recommence, pour ces expéditions en Europe, il y aura aussi une diminution considérable du prix. Le fret a été l'argument décisif dans la fixation du prix.

Les journaux belges

Bruxelles, 12 mars.

(Havas.) — Les directeurs des journaux belges, considérant que le coût des matières premières, de la main-d'œuvre et plus spécialement du papier a augmenté dans des proportions considérables, ont décidé de porter le prix des journaux de 10 à 15 centimes, de majorer le prix actuel de l'abonnement ainsi que les tarifs de publicité, à partir du 1er avril 1920.

Autriche et Saint-Siège

Rome, 12 mars.

(Havas.) — M. Pastor, chargé d'affaires de la république d'Autriche auprès du Saint-Siège, est arrivé.

Le cardinal Giustini

Rome, 12 mars.

(Havas.) — Le cardinal Giustini est dans un état très grave.

Le Pape lui a envoyé sa bénédiction *in articulo mortis*.

Sommaire des Revues

Revue des Jeunes. 25 février. Billet de quinzaine. Senex : *Etapes.* — A. Lemonnyer : *Apologie pour la vie religieuse.* — Dom Besse : *Les prières sacramentelles.* — José Vincent : *Un poète de terroir, Joseph d'Arbaud.* — Maurice Vaussard : *Les progrès de la culture intellectuelle et religieuse.* — René Salomé : *Lettres de direction.* — Gaston Tessier : *M. Deschanel et le mouvement social.* — Robert Vallery-Radot : *Poètes de la guerre.* — André Pératé : *Eugène Carrière et l'art populaire. Revue des Livres et des Revues. La Revue des Jeunes à Toulouse.*

Un an : 25 fr. ; 6 mois : 13 fr. ; le numéro : 1 fr. 25. Envoi gratuit d'un numéro spécimen sur demande.

Publications nouvelles

Die Alpen und andere Gedichte. Albrecht v. Haller. Rascher et Cie, éditeurs, Zurich.

Par la réédition de l'œuvre de Haller : *Die Alpen*, la voix du poète retentit après deux siècles, pour nous rappeler à la simplicité de la vie, rappel qui ne pourrait être plus opportun à l'heure actuelle.

Insomnie, Nervosité
sont évitées par l'emploi régulier des
Tablettes —
Valériane-Houblon
ZYMA
Entièrement inoffensives.
Produit naturel.
Recommandé par les médecins.
Boîte de 100 tablettes, 4 fr. 50.
Se trouve dans toutes les pharmacies

†

Monsieur Germain Rohrbasser, à Corsalettes ; M. et Mme Isidore Rohrbasser et leurs enfants, à Corminbœuf ; M. et Mme François Rohrbasser et leurs enfants, à Nyon ; Mme et M. Victor Schrœter et leurs enfants, à Chandossel ; M. et Mme Alphonse Rohrbasser, à Corsalettes ; Mme et M. Charles Clément et leur fille, à Fribourg ; Mme et M. Léopold Bérard, à Fribourg ; les révérends Pères Dom Romuald *Pauchard et Dom Canisius, au Couvent de la* Valsainte ; M. Marcel Rohrbasser, à Genève ; les familles Pauchard, à Domdidier ; Brülhart-Pauchard, à Guin ; Zwik-Pauchard et Mauron-Pauchard, à Fribourg ; Rohrbasser, à Corsalettes et Châtel-Saint-Denis ; Pignolet, à Misery, et Jaquet, député, à Grolley, ont la douleur de faire part de la mort de

Madame Mélanie ROHRBASSER

née Pauchard

leur chère et regrettée épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur et tante, pieusement décédée à Fribourg, le 10 mars, munie de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu, samedi, 13 mars, à 10 h. ½, à Courtion.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

CASINO SIMPLON, Fribourg

Samedi 13 mars 1920, à 8 ½ heures
UNE SEULE
GRANDE SOIRÉE de DÉMONSTRATION
SUR
l'HYPNOTISME et la SUGGESTION
pendant la vie quotidienne
Cette séance trouvera l'application des différentes phases de la vie.

Conférences et démonstration
selon les dernières recherches faites à l'**Institut de Nice** par

Héribert CRISPI, de New-York
Magnétiseur et Hypnotiseur

SOIRÉE explicative et instructive

La démonstration durera pour autant que messieurs et dames voudront bien se présenter pendant la séance. — Les billets peuvent être pris à l'avance au Magasin de Musique.

Prix des places : Réservées, **4** fr. ; 1res places, **3** fr. ; 2mes places, **2** fr. ; galeries, **1** fr.

Ouverture de la caisse à 7 heures. — Programme et brochures à la Caisse. 2391

Autorisation de fumer dans la salle.

GASINO-BERNE

du 13 au 19 mars, **Exposition & Vente**
DE
Gravures Suisses Anciennes
Aberli - Freudenberger - Kœnig Lory, etc.
organisée par *C. Muriset-Gicot*, de Genève

VENTE PUBLIQUE

On vendra **samedi 13 mars, dans la salle des Grand'Places**, pour cause de départ, *quantité de meubles, d'outillages*, 2 hache-paille, un petit char, vêtements, baignoire, ainsi que d'autres articles trop longs à détailler. 2409

A vendre **EAU-DE-VIE**
pure pommes et poires

par litre, 1re qual. Fr. **2.50** 50 %
» » 2me » » **2.30** 45 %

B. Weil, spiritueux en gros, Lucerne

Enchères publiques

On vendra **lundi 15 mars**, *à 10 h. du matin*, des lits, tables de nuit, tables, lavabos, etc.

Rue du Temple, 15, 2me étage

HORLOGERIE-BIJOUTERIE

Dernier mois de **liquidation** de la maison

DALER, Frères
Vis-à-vis de Terminus

Encore un beau choix de montres d'avant-guerre.

Rabais de 20 à 40 %.

Tout offre acceptable sera prise en considération.

OCCASION UNIQUE :-: DERNIER MOIS

PROFITEZ

Enchères juridiques

Le samedi 13 mars et mardi 16 mars 1920, des 9 heures du matin, à la salle des ventes, maison judiciaire, à Fribourg, le greffe du tribunal de l'arrondissement de la Sarine, vendra aux enchères publiques les marchandises ci-après : ombrelles, cannes, gants, bas, jupons, fil et soie, camisoles, jaquettes de laine, rubans, voilettes, ruches, différents articles de mercerie, ainsi que le mobilier provenant de la liquidation officielle *des biens de la succession de veuve Brigitte* **ITTEN, à la St-Médard, à Fribourg.** 2341

ON DEMANDE
dans une bonne famille, à la campagne, une
jeune fille
honnête et sérieuse pour tous les travaux du ménage. Entrée tout de suite, ou date à convenir. Bon traitement assuré.
S'adresser à Publicitas S.A., **Bulle**, sous P 753 B.

VIENNOIS

commerçant, voyageant un certain temps en Autriche prendrait des ordres pour chaque branche.
S'adresser sous chiffres P 2202 F à *Publicitas S. A., Fribourg.* 2307

On demande

une **bonne place** pour une jeune fille de la Suisse allemande, de 19 ans, où elle pourrait bien apprendre la langue française.
S'adresser : **Magasin, rue de Lausanne, 49.**

On demande des
apprenties tailleuses et une volontaire
avec gage
S'adr. à *Publicitas S. A., Bulle*, sous P 742 B.

Jeune fille

de 16 à 20 ans, de toute confiance **est demandée** pour aider dans petit *ménage à la campagne*.
Ecrire prétentions et si possible ajouter photo, à **Mme Henri Prélaz Givrins-sur-Nyon** (Vaud).

On demande du travail
à tâche ou à la journée
S'adresser à **Aubert, 25, rue des Alpes.**

ON DEMANDE
une jeune fille
pour les chambres et aider à la cuisine et au café.
S'ad. à *Publicitas S. A.*, **Bulle**, sous P 763 B.

JEUNE HOMME

de 20 ans, ayant fréquenté l'école d'agriculture à Pérolles, demande place dans une grande ferme comme praticien.
Offres sous P 2300 F à *Publicitas S. A.*, **Fribourg.** 2406

Pour fin mars, on demande
JEUNE HOMME
sérieux, comme jardinier et domestique de maison. Occasion de se mettre au courant du service de valet de chambre.
Ecrire avec références et photo à M. **Henry George, La « Mandragore », Petit-Saconnex, Genève.**

Un bon café de la place demande une
SOMMELIÈRE
connaissant son service.
Adresser les offres, par écrit, sous chiffres P 2297 F à *Publicitas S. A.*, **Fribourg.** 2411-344

Marbrier

connaissant bien la gravure est demandé chez **DUCREY, marbrier, MONTREUX.**

Chauffeur-mécanicien

Conducteur et réparateur capable désire bonne place pour le 1er avril ou selon entente.
Faire offres sous chiffres P 2271 F à Publicitas S. A., **Fribourg.** 2414

ON DEMANDE
une
JEUNE FILLE
comme aide de ménage.
S'adresser à l'**hôtel de la Tête Noire, à Fribourg.** 2412-345

ON DEMANDE
Jeune fille
catholique, d'environ 20 ans ou plus, pour aider au ménage et à la campagne. Vie de famille, bons gages. 2395
Charles Juillerat, Undervelier (Jura bernois).

AUTO-CAMION
Joli camion neuf, 1000-1500 kilos, roues doubles à l'arrière, **est à vendre**. Livrable tout de suite.
Ecrire sous **Case postale 11.537 Gare. Lausanne.** 2350

On demande
à acheter d'occasion, un
bon piano
S'adresser à Publicitas S. A. **Bulle**, sous P 752 B.

A LOUER
maison d'habitation
8 chambres et cuisine, à 2 minutes du tram.
S'adresser au **Château de Maxnedens.**

A VENDRE
12 porcs de 8 semaines, chez **Joseph Mauron, à Sâles** (Sarine).

Avendre

4 beaux porcs de 4 mois.
S'adresser à **M. Fluzer, à Seedorf.** 2377

Foin et paille

1er choix, à vendre à de bonnes conditions.
S'adresser sous P 2268 F à Publicitas S. A., **Fribourg.** 2385-337

QUI

louerait *un bon* **piano**, pour une année, à une jeune fille désirant suivre un cours au Conservatoire. Garantie absolue.
Offres par écrit sous P 2140 F à *Publicitas S. A., Fribourg.* 2368

Pr duvets et coussins
Plumes blanc et gris
Mi-flumes
Plumes ■■■ Capoc
Grand assortiment
chez
F. Bopp
ameublements
8, rue du Tir, 8
FRIBOURG *Tél. 7.63*

Paille

première qualité, provenance italienne à **20 fr.** les 100 kg. franco toutes gares C. F. F.
S'adresser **Case postale No 18550, Fribourg.**

A VENDRE

1 chambre à coucher en chêne (2 lits), 1 chambre à coucher en bois, laqué blanc, 1 secrétaire-bibliothèque en acajou plusieurs bibliothèques-étagères, une poussette, une couchette d'enfant, une desserte, un grand secrétaire, des lampes électriques, très belle porcelaine, différents petits meubles et objets, etc., etc.
S'adres. Grand'rue, 51, 2me étage. 1566

Café meublé
A LOUER
avec appartement, jardin, dépendances, au centre de Moudon, pour **1000 fr.** à l'année. Entrée tout de suite. 2271
S'adresser au propriétaire, **M. Joseph Franzioli, Porte Saint-Martin, Lausanne.**

A VENDRE
dans la haute Gruyère
beau domaine
de 19 poses.
S'adresser à la **Ligue pour la Conservation de la terre fribourgeoise, BULLE.**

Belle occasion

A vendre 6 lits complets, 2 places, bois dur, bon crin et divers meubles.
S'adresser : **200, rue des Maçons.** 2410

A VENDRE
6 porcs de 12 semaines chez **Isidore Clerc, à Rossens.** 2408

A vendre
à distraire, 1000 pieds de
FOIN
1re *qualité. S'adr. à* **Léon RIBE, GUMEFENS.**

OUVERTURE
DE LA
SAISON
DE
PRINTEMPS

Grâce à nos **nombreuses succursales** et à nos achats de gros, nous pouvons offrir à **notre clientèle à des prix extraordinairement avantageux**, un choix de

Vêtements
POUR
Messieurs
& jeunes gens

Nous invitons nos clients à visiter nos magasins.

Nos prix : 85.- 90 - 100.- 125.- 150.- 175.-

KRŒNER-NAPHTALY, Fribourg
Avenue de la Gare, 34
(à côté de l'hôtel Terminus)

ROYAL BIOGRAPH

SEMAINE DE GRAND GALA
Du 12 au 18 mars, à 8 ½ heures
Dimanche matinée à 2 ½ heures et 4 ½ heures

CHRISTOPHE COLOMB

Sa vie et la découverte de l'Amérique

Grandiose vision artistique et historique en un prologue et 5 actes interprétés par le célèbre mime **WAGUE** et **Mme CASSARD** *professeur au Conservatoire, au théâtre Antoine de Paris.*
Incomparable reconstitution historique sur le terrain même des événements.
MISE EN SCÈNE GRANDIOSE. :-: FIGURATION MONSTRE.

NOTEZ MES PRIX

un bois de lit, un sommier, un triangle, un matelas, un duvet, un coussin, le tout pour

260 fr.

J. SCHWAB, tapissier
Grandes Rames, 147.

A LOUER
locaux
pouvant servir d'atelier ou entrepôts.
S'adresser : **rue du Temple, 15, 2me étage**

Bétail à vendre

A vendre de gré à gré, plusieurs pièces de bétail : tacheté rouge, portantes ou fraîches vêlées. 2418
S'adr. à *Publicitas S. A., Bulle*, sous P 773 B.

QUI AVANCERAIT
15,000 fr.
pour 9 mois, pour une bonne entreprise.
Intérêts et 5 % pour participation. 2407
Offres avec indication d'intérêts sous P 2265 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Descentes de lits
Devants de lavabos
Devants de portes
Tapis au mètre
Tapis cocos Linoleums
chez
F. BOPP
ameublements
8, rue du Tir, 8
FRIBOURG *Tél. 7.63*

Romont

M. Ch. Gentil, ayant repris le cabinet dentaire de M. Emile Comte, recevra les mardi et mercredi régulièrement **de 9 heures à midi et de 2 h. à 6 heures.**

Meubles d'occasion

à **vendre**. S'adresser l'après-midi à la **rue du Temple, 15, IIme étage.**

A vendre

un râteau-fane, à l'état neuf. — S'adresser à la **femme de Verdié es**, près **Aumont**, Broye.

A LOUER

à la **rue du Temple, 15**, une salle pour bureau, un appartement et ateliers. Vente de meubles d'occasion. 1234

Semelles caoutchouc
pour hommes fr. **4** —, pour dames fr. **3.20**—.
L. ZEISLER, rue de Lausanne, 43.

Encore quelques jours
VENTE LIQUIDATION
Denrées alimentaires
Rue de Romont, 22
Thés, chocolats, conserves, épices, confitures, bonbons, fruits confits et séchés, etc.
Occasions avantageuses pour les fêtes de Pâques. 2016

FERBLANTIERS
sont demandés

par importante fabrique de la Suisse romande. **Faire offres** en indiquant prétentions, références et joindre copies de certificats à *Publicitas S. A., Bulle*, sous P 776 B. 2419

ON DEMANDE
pour petite famille une
personne
bien recommandée, pour la cuisine et le ménage. Bon Home, bons gages.
Mme Büttikofer, Dufourstrasse 9, Berne.

On demande pour avril, pour une dame seule,
bonne à tout faire
capable, bonne cuisinière et ayant déjà fait plusieurs années de service ; sachant bien le français.
Se présenter de 2 à 3 h. chez **Mlle Gabrielle de Meuron, rue du Pommier, 7, Neuchâtel.**

ON DEMANDE
un infirmier
de 35 à 40 ans, pour un hospice de district.
S'adresser sous chiffres P 1958 F à *Publicitas S. A., Fribourg.* 2072

On demande pour tout de suite une
honnête fille
pour aider à la cuisine et au ménage. 2394
S'adresser à **Mme Chèvre-Kohler, brasserie Bavaroise, Delémont.**

AUTO
DE
promenade
Protos 10/30 HP, marque **Siemens Schuckert**. Modèle 1914. 6 places, en excellent état et comme neuve, sièges en cuir, couleur laqué fin, capote pliante en toile imperméable, éclairage acétylène, élégante machine, marche silencieuse, bonne grimpeuse, **est à vendre** à un prix très avantageux. Payement en marc si on le désire.
S'adresser sous chiffres P 2034 F, à Publicitas, S. A., **Fribourg.**

A VENDRE
7 beaux gorets de 8 à 9 semaines, chez **Charles Gaisolan, Noréaz.**

A LOUER
bel appartement de 5 à 7 pièces dans villa avec jardin. Situation magnifique.
S'adresser par écrit sous chiffres P 2281 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

LA GRAISSE
comestible
végétale
PROBOL
A LE
même arome
QUE LE
beurre frais

Vente de propriété

Le soussigné exposera en vente, par voie d'enchères publiques, qui auront lieu le **lundi 15 mars, dès les 2 h, à l'Hôtel de Jaman, à MONTBOVON**, sa propriété dite « **LES MAGEONS** », d'environ 12 poses, avec grange, écurie, appartement, eau intarissable, ¼ pose de beau jeune bois. 2247
L'exposant :
Emile Francebond, Montbovon.

Appartement
A LOUER
Station d'étrangers
près Bulle
4-5 ou 6 pièces. Confort moderne ; meublé ou non meublé. 2388
S'adr. à Publicitas S. A., **Bulle** sous P 757 B.

Foin d'Italie

marchandise de compensation, 50 wagons à cinq tonnes, 1re qual., 1re coupe, à **31** fr., franco, **Chiasso**. Paiement à réception. Prix basé sur la décision du gouvernement italien, du 6 mars, concernant *l'exploitation du foin*
Offres sous P 2304 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

A VENDRE
maison de 14 pièces et grand jardin.
Adresser les offres sous chiffres P 1053 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Immeubles à vendre

L'hoirie de feu Adrien Sudan, à Broc, met en vente, par voie de soumission :
1. Une maison d'habitation, avec grange-écurie, verger, jardins et place attenante, sis au centre du village de Broc ;
2. Une parcelle de terrain, nature pré, d'environ une pose.
Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser à **M. Emile SUDAN-DONZALLAZ** ou à **M. Aloys SUDAN, boulanger, à Broc**, chez lequel les offres, par écrit, seront reçues jusqu'au **16 mars courant, à 6 h. du soir.** 2325

YOST
15 Mars
OUVERTURE
DES
Nouveaux Bureaux
AVEC DÉPOT
Rue de Romont, 28

Montagnes à vendre

On offre à vendre, par soumission, l'estivage suivant soit : la gîte les Villars, rière La Tour-de-Trême, le Cran, la Moille, Entre les Monts Chermont, Chermont à Beaud, les Chalets, En Lorau-az derrey, rière les communes de Neirivue et de Villars sous Mont.
Les soumissions sont à envoyer **jusqu'au 18 mars à M. Roger de BOCCARD, au Claruz, par Marly-le-Grand**, qui donnera également les renseignements pour les conditions. 2296

DOMAINE A LOUER

On demande à louer domaine de 25 à 35 poses. Entrée le 1er avril 1920. Adresser offres à l'Agence Immobilière et Commerciale, à Estavayer.

Christophe COLOMB

Vente de domaine

Lundi, 15 mars, dès 1 ½ **heure** après midi, à **l'auberge communale d'Ecuvillens, l'hoirie d'Antoine Favre** exposera en vente par voie d'enchères publiques libres, le joli domaine qu'elle possède à **Ecuvillens**, comprenant habitation, grange, écurie, environ 6 poses ½ de bon terrain, pré et champs.
Prendre connaissance des conditions d'enchères chez le **notaire Bourgknecht, Maison de Ville, à Fribourg.** 2224/310

MAYOR
armurier
69, rue de Lausanne, FRIBOURG
TÉLÉPHONE 4.58
Compte de chèque II. A 354

Nous venons de recevoir grand choix de : Fusils de chasse, Floberts, Pistolets automatiques, Révolvers, *etc.* — Carabines à air de la B. S. A. de Birminghaus,
AUX PLUS BAS PRIX DU JOUR
Munitions – Transformations – Réparations
Rayon spécial d'Articles de Pêche
Poudres. — Explosifs en gros et détail
DEMANDEZ LES CATALOGUES

AVIS

J'avise l'honorable public de la contrée que j'ai reçu un grand stock de chaussures en tous genres, de meilleure qualité, à des prix modérés. Je me charge de faire des souliers sur mesure et de toutes réparations au **plus bas prix.**

François OBERSON, chaussures
FARVAGNY-le-GRAND

CHEZ
Théophile Buser
ARMURIER SPÉCIALISTE
Rue de l'Hôpital, 13, FRIBOURG
On peut de nouveau se procurer les carabines-floberts de la *renommée* **fabrique nationale d'Herstal.**
MUNITION :-: RÉPARATION :-: CIBLES